

# La Grande-Bretagne autorise le 1er clonage d'embryons humains

Par *admin*

Créé le 01/09/2004 - 23:00

## La Grande-Bretagne autorise le 1er clonage d'embryons humains

*Mercredi, 01/09/2004 - 22:00* [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

•

- [Tweeter](#)

•

•

0 avis :



[zoom](#)

La Grande-Bretagne a délivré le 11 août son premier permis de clonage d'embryons humains, plus de trois ans après avoir été le premier pays à autoriser la technique de production de cellules souches pour la recherche médicale. Une équipe de l'Université de Newcastle avait déposé sa demande pour le clonage thérapeutique en mai auprès du comité de recherche de l'Autorité. Elle espère pouvoir créer des cellules productrices d'insuline à transplanter sur des patients diabétiques. La loi oblige les chercheurs à détruire les embryons de 14 jours afin d'éviter toute tentative aboutissant au clonage d'êtres humains, pratique interdite. Après le Royaume-Uni en janvier 2001, le Corée du Sud a autorisé le clonage thérapeutique en décembre 2003. En février dernier, des scientifiques de la péninsule ont affirmé être les premiers au monde à avoir réussi à cloner un embryon humain pour la recherche sur les cellules souches. L'objectif de ces travaux est de parvenir à remplacer des cellules âgées ou abîmées par des cellules jeunes, en utilisant des cellules souches embryonnaires qui, étant indifférenciées, ont le pouvoir de se transformer en différents types de tissus humains. Présentes au premier stade du développement embryonnaire (les embryons surnuméraires issus de l'aide à la procréation représentent un réservoir important), ces cellules dites "totipotentes" sont à l'origine des quelque 260 lignées cellulaires de l'organisme. Au cours du développement, elles se transforment en cellules cardiaques, musculaires, cutanées, cérébrales, etc.

Les chercheurs espèrent parvenir à orienter leur transformation en laboratoire pour traiter des maladies telles que le diabète, la maladie de Parkinson ou les affections cardio-vasculaires. Les cellules souches existent aussi chez l'adulte, mais les scientifiques pensent qu'elles ne sont pas aussi polyvalentes que les cellules souches embryonnaires. Ils envisagent toutefois d'utiliser le clonage pour créer un embryon à partir d'un patient, de telle sorte que les cellules souches extraites puissent donner un greffon totalement identique. Dans un communiqué expliquant son feu vert, le régulateur britannique précise avoir "considéré avec soin les aspects éthiques, scientifiques, médicaux et légaux de ce projet". Et d'ajouter: "C'est un domaine de recherche très important, et une issue technologique responsable. L'Autorité est là pour s'assurer que toute recherche impliquant des embryons humains est examinée avec soin et contrôlée correctement". En France, la nouvelle est accueillie avec enthousiasme: "C'est quelque chose que tous les chercheurs et tous les médecins attendent depuis longtemps. Nous sommes plein d'espoir", a déclaré sur Europe 1 Jean Rosa, professeur émérite de biochimie et de biologie éthique, membre du Comité national de l'éthique. "Il y a d'énormes gardes fous: d'abord il y a la loi, qui est tout à fait claire et mondialement connue", selon laquelle "le clonage d'un individu complet est quelque chose qui serait puni de façon très efficace". Mais, a-t-il ajouté, "techniquement une chose est d'obtenir des cellules-souches sur un embryon qui n'aura pas plus de 14 jours, et une autre chose est d'obtenir un individu entier, on s'en est aperçu pour le clonage des animaux. Nous sommes en général très peu craintifs sur la dérive en terme de clonage humain". Le ministre français de la Santé Philippe Douste-Blazy a de son côté réitéré sa "demande de voir l'ensemble de la communauté internationale s'inscrire formellement contre le clonage à but reproductif en le distinguant bien du clonage à but thérapeutique dans le cadre de la recherche médicale". M. Douste-Blazy a noté que les "embryons humains surnuméraires dans le cadre de procréations médicalement assistées sans projet parental suffisent à effectuer des recherches sur les cellules souches. C'est d'ailleurs la position que vient de prendre le gouvernement et le Parlement français en adoptant la loi sur la bioéthique en juillet dernier".

Human Fertilization and Embryology Authority: <http://www.hfea.gov.uk>

BBC : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/health/3554474.stm>

**Noter cet article :**

**Recommander cet article :**

- 
- [Tweeter](#)
- 
- **Nombre de consultations :** 97
- **Publié dans :** [Médecine](#)
- **Partager :**
  - [Facebook](#)
  - [Viadeo](#)
  - [Twitter](#)
  - [Wikio](#)

[Médecine](#)

---

URL source: <https://www.rtflash.fr/grande-bretagne-autorise-1er-clonage-d-embryons-humains/article>

